



FETE DES CLASSICS CONDITIONS GENERALES DE PARTICIPATION



15^{ème} Edition de la Fête des Classics – 11 et 12 juin 2022

La FETE des CLASSICS est un rassemblement automobile réservé aux véhicules Porsche®, de la 356 à la 993, ainsi que les PMA, sont exclues les répliques. Il s'agit d'une concentration agrémentée de balades non-chronométrées.

Cette manifestation est une organisation du Porsche Club Méditerranée.

Avec environ 200 équipages aujourd'hui, la Fête des Classics est devenue une manifestation de Porsche Classic « incontournable en France », dicit Marc Joly de Flat6.

Samedi vous vous retrouverez dans le magnifique village de Gordes (84), puis balade le long des contreforts du Ventoux, avant de rejoindre le superbe cadre du Château de Massillan qui vous accueillera pour le reste du week-end.

Nous choisissons chaque année un thème pour notre manifestation. A l'occasion de cette 15^{ème} édition nous fêterons les 33 ans de la 964.

Si vous êtes l'heureux possesseur d'une Porsche Classic, ce week-end sera l'occasion unique de vous rencontrer, d'échanger et de partager en toute convivialité le plaisir de parcourir les routes des Côtes du Rhône.

PROGRAMME

Vendredi 10 juin

A partir de 15h00 : Accueil au Centre Porsche Avignon pour un mini contrôle gratuit de votre Porsche Classic (inscription préalable limitée à 30 voitures).

Samedi 11 juin

09h00 à 12h30 : Accueil, café et exposition de vos autos sur le parking dit de la Gendarmerie à Gordes.

Parking réservé pour vos Classics. Visite du village et déjeuner libre.

14h00 : Départ pour la balade touristique (environ 120 km), muni de votre road book que vous aurez au préalable imprimé. Un pointage se fera à mi-parcours.

Vous roulez à votre rythme pour profiter des superbes paysages de Provence.

17h30 : Dégustation de vins des Côtes du Rhône du Domaine de la Guicharde

20h00 : Pour les participants à la soirée au Château de Massillan : apéritif et super tombola, dîner de gala suivi d'une soirée dansante. Dîner limité à 180 personnes.

Dimanche 12 juin

08h00 à 09h00 : Accueil café des participants au Château de Massillan.

A partir de 09h30 : Départ pour le rallye touristique pour ceux qui le souhaitent (environ 70 km).

11h00 à 12h00 : Retour au Château de Massillan. Exposition des Classics.

12h00 : Apéritif, remise des lots de la tombola.

13h00 : Trois options proposées :

- Déjeuner au restaurant du Château,
- Plateau repas,
- Pique-nique tiré du sac.

15h00 : Défilé des voitures primées.

17h00 : Clôture de la 14^{ème} Fête des Classics.

MODALITES DE PARTICIPATION

Nombre d'engagés limité à 200 Porsche Classic.

Les voitures éligibles sont réparties en trois catégories :

- Oldtimers : 356, 914, 911 et autres modèles jusqu'à 1973
- Youngtimers : 911 série G de 1974 à 1989, Transaxle (924,944,968,928)
- Nineties : 911 modèle 964 et 993

La balade du samedi est libre. Merci de partir entre 14h00 et 14h30 afin de libérer le parking.

Nous mettons l'accent sur un « dimanche détente ». Le rallye du dimanche matin est facultatif, libre à vous de vous y inscrire. Si vous souhaitez y participer, vous recevrez le road book, à imprimer. Si tel n'est pas le cas, vous pouvez réserver le SPA du Château de Massillan (contact@chateaudemassillan.fr ou commercial@chateaudemassillan.fr), au tarif spécial FDC. Ou bien profiter du village des exposants ou du parc, tout simplement !

Chaque participant doit respecter le code de la route et les consignes des organisateurs.

L'accès au Château de Massillan est strictement réservé aux participants et aux invités de l'organisation.

L'hébergement durant le week-end est à votre charge. Nombreux gîtes et hôtels à proximité.

Nous vous conseillons de faire le plein d'essence le samedi après-midi, peu de stations d'essence disponibles sur le parcours du dimanche.

Durant le week-end, vous serez accueillis par des Bénévoles du Porsche Club Méditerranée, volontaires pour devenir le temps d'un week-end, accompagnateur, agent de parking, serveur...

C'est aussi grâce à eux que notre manifestation peut vous accueillir.

Merci de respecter leurs instructions.

Toutes les informations sur la manifestation sont disponibles sur la page Fête des Classics du site www.mediterranee-porscheclub.fr ainsi que sur la page [Facebook/Fête des Classics](#).

La crise sanitaire que nous traversons peut nous imposer de modifier le programme et le nombre d'inscrits. Toutes modifications éventuelles vous seront communiquées en temps et en heure.

INSCRIPTIONS

MODALITES D'INSCRIPTION

L'enregistrement des inscriptions se fait exclusivement sur le formulaire en ligne sur la page Fête des Classics/Inscriptions 2022 du site www.mediterranee-porscheclub.fr.

MODES DE PAIEMENT

Merci de privilégier le règlement par carte bancaire.

En cas de paiement par chèque : à l'ordre du Porsche Club Méditerranée – FDC et à envoyer par courrier à l'adresse suivante :

M. METAYER Jean-François
Porsche Club Méditerranée
Hameau les Joumillons
84490 SAINT SATURNIN LES APT

CONFIRMATION D'INSCRIPTION

Dès la validation de votre inscription, vous recevrez un accusé de réception par mail.

ANNULATION INSCRIPTION

Toute demande d'annulation doit être envoyée à l'organisation, au plus tard le 30 mai 2022, par mail ou courrier. Un chèque de remboursement vous sera envoyé le 20 juin 2022, déduction faite d'un montant d'enregistrement de 45€ qui sera conservé par l'organisateur, à titre de frais de dossier et de frais d'annulation.

En cas d'annulation au-delà du 30 mai 2022, aucun remboursement ne sera effectué.

CHANGEMENT DE VEHICULE

Tout changement de véhicule devra faire l'objet d'une demande d'accord auprès de l'organisation par mail ou par courrier, au plus tard le 30 mai 2022.

L'organisation se réserve le droit de refuser un équipage qui se présenterait avec un véhicule de catégorie différente de celle dans laquelle il s'est inscrit s'il n'a pas prévenu au préalable l'organisation et obtenu son accord.

RESPONSABILITES

Je déclare être titulaire d'un permis de conduire en cours de validité et conforme pour conduire le véhicule engagé.

Je déclare participer à la « Fête des Classics 2022 » avec un véhicule Porsche assuré et conforme à la réglementation en vigueur.

Je reconnais être le seul responsable de ma conduite et de mon véhicule. Je m'engage à respecter le Code de la Route en vigueur sur le territoire français et la réglementation intérieure sur les sites d'accueil.

Je reconnais être responsable des dégâts éventuels que j'occasionnerai et je m'engage à rembourser les frais à qui de droit.

Les passagers qui prendraient place dans mon véhicule, le font à leurs risques et périls et sous ma propre responsabilité.

Je déclare participer à la manifestation «Fête des Classics 2022» qui aura lieu du 11 au 12 juin sous mon entière responsabilité et je m'engage ainsi à renoncer irrévocablement à tout recours, à quelque titre que ce soit, contre les organisateurs ou les dirigeants des associations organisatrices.

Je suis conscient que la présente renonciation à recours s'imposera de plein droit à mes ayants droits, étant entendu que ma compagnie d'assurance ne pourra faire usage de son droit de recours à l'encontre des organisateurs et des dirigeants de l'association à quelque titre que ce soit.

J'accepte de coller les adhésifs fournis sur mon véhicule et de les conserver durant toute la durée de la manifestation.

J'autorise les organisateurs de la « Fête des Classics 2022» à publier librement, comme ils le souhaitent, les photos et les films qui seront réalisés durant la manifestation. Ceux-ci seront de fait, libres de droit.

Je prends note que les Porsche Club organisateurs se réservent la possibilité d'annuler ou de modifier le programme de la « Fête des Classics » dans l'une des situations suivantes :

- non-obtention des autorisations légales/crise sanitaire COVID
- conditions météo extrêmes et/ou inadaptées,
- problème géopolitique, risques d'insécurité ou attentat,
- toutes situations estimées à risques qui mettraient en cause la sécurité des équipages ou véhicules.

Si la manifestation « Fête des Classics 2022» est annulée, quel que soit le motif, les engagés seront remboursés de leur frais d'inscription, à l'exception de la franchise d'enregistrement de 45 Euros.

La priorité est donnée à la sécurité des équipages et véhicules. Pour le bien de chacun, des règles de bonne conduite sont mises en place. Les organisateurs se réservent le droit d'exclure de façon définitive un engagé et/ou un équipage dont le comportement serait excessif ou qui perturberait la manifestation. Les personnes concernées ne pourront prétendre à aucun remboursement des frais d'inscription, même partiellement.